

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 7-8

Artikel: Une guerre nucléaire contrôlée et limitée?
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaud
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une guerre nucléaire contrôlée et limitée?

par le colonel Fernand-Thiébaud Schneider

Dans les premiers temps de l'OTAN, les Etats-Unis, alors détenteurs d'un monopole, pouvaient impunément assurer la sécurité du front allié. Mais les temps ont bien changé. Par un surarmement constant l'Union soviétique, non seulement a acquis la parité nucléaire avec l'Amérique, mais ses moyens atomiques dépassent celle-ci sur certains points. Ainsi elle a mis le président Reagan dans l'obligation de prévoir un budget militaire de 200 milliards de dollars pour annuler l'avance prise par les forces nucléaires et classiques de l'URSS.

En fait, les deux Grands sont actuellement à même de se détruire l'un l'autre ou du moins de s'infliger des dommages irréparables. Ainsi le bruit a-t-il couru que l'Amérique et l'Union soviétique, par une sorte d'entente tacite, en étaient arrivées chacune à vouloir respecter le territoire de l'autre, les dommages intervenant par l'arme majeure ne portant que sur les pays alliés. A la suite de ses prédécesseurs, le président Reagan a bien démenti cette insinuation, de même qu'il a nié un «découplement» entre les forces centrales atomiques américaines et les moyens nucléaires à la disposition directe du théâtre d'Europe. Il est d'ailleurs certain que serait très grave

la décision du président des Etats-Unis de vouloir protéger les villes alliées par l'arme majeure stratégique, en raison d'une possible riposte de même type sur les cités américaines...

En bref, la défense commune du front d'Europe pose bien des problèmes. Mais quelle semble être au juste la position de l'Amérique sur le plan de l'arme nucléaire et quelle est celle de l'Europe alliée?

Le point de vue américain

Pour l'emploi de ses forces nucléaires, l'Amérique considère deux possibilités:

1° la valeur dissuasive de celles-ci pour éviter la guerre ou un recours immédiat de l'adversaire à l'arme majeure,

2° l'emploi – si nécessaire – de celle-ci, par recours à la stratégie de la «flexible response», à la riposte graduée, essentiellement et sans doute uniquement dans un premier temps sur le front allié d'Europe.

Mais les responsables américains n'ont jamais décrit avec précision leur doctrine de cette riposte graduée et il serait difficile de prévoir les conditions exactes du combat du fait de sa mise en œuvre sur le théâtre d'Europe.

De toute manière, l'application de la doctrine américaine, avec ou non

l'intervention des forces stratégiques, poserait bien des problèmes. D'abord, en réplique à quelles provocations soviétiques seraient-elles utilisées? Et puis, par quel canal et dans quel délai agiraient-elles? En somme, l'Europe alliée ignore le processus par lequel on tenterait de la sauver en cas d'agression. Certes, bien des chefs américains ont affirmé, à diverses reprises, que leurs forces nucléaires, même stratégiques, interviendraient si leur action, en dernière instance, pouvait sauver les armées du front d'Europe d'un désastre imminent.

Mais la guerre atomique est susceptible de se déclencher aussi bien en riposte à une attaque du même type qu'au terme d'une progression adverse faisant suite à une offensive classique.

Malheureusement nous n'en sommes plus à l'heureuse période où la supériorité écrasante des forces nucléaires américaines permettait, par des frappes massives de celles-ci, de bloquer impunément une avance ennemie. Mais, de toute manière, subsiste le regrettable handicap des pays alliés ne possédant pas l'arme majeure: ils ne peuvent attendre leur salut, dans certaines circonstances, que du recours à l'arsenal nucléaire américain, dont l'emploi ne relève pas de leur autorité, mais qui risque de causer à leurs territoires des dommages considérables... La France, par contre, peut du moins, grâce à ses moyens propres, appliquer sa stratégie du faible au fort, c'est-à-dire menacer l'adversaire d'une éventuelle interven-

tion anti-cités sur territoire soviétique, donc de dégâts non admissibles pour les responsables de Moscou...

Mais, pour comprendre la position des Etats-Unis, on peut se rapporter aux paroles du président Reagan, qui, depuis son arrivée au pouvoir, a bien précisé qu'il entendait poursuivre la défense antérieure, mais en l'améliorant. Non seulement il poursuit l'implantation des 200 engins MX intercontinentaux, à abriter dans des silos renforcés, afin de rendre plus difficile, voire impossible, leur destruction. Mais il s'efforce d'accélérer la mise en service des B1, celle du bombardier «invisible», le Stealth, en construction, et il a requis un crédit militaire nettement accru pour faire face aux dépenses nécessitées par les améliorations prévues dans divers domaines de la défense.

Il a déclaré aussi que, sans connaître les conditions précises de l'éventuel conflit, il pouvait affirmer que les éventuelles répliques nucléaires américaines allaient sans doute s'effectuer sans susciter une escalade automatique aux extrêmes...

Accusé, dans certains milieux alliés, de vouloir limiter l'éventuelle guerre atomique au théâtre européen, le président Reagan a tenu à préciser, dans une déclaration du 21 octobre 1981, que son intention était bien d'appliquer, si nécessaire, la réplique graduée, c'est-à-dire de maintenir la possibilité de dissuader les chefs du Pacte de Varsovie de prolonger le conflit. Mais, en cas d'attaque, l'Amé-

rique interviendrait avec ses moyens conventionnels, puis si nécessaire, avec ses armes nucléaires. Loin de vouloir limiter à tout prix la guerre au théâtre européen, le président tentera seulement de maintenir l'intervention, même atomique, au plus bas niveau possible. Toutefois, toute attaque contre l'Europe sera considérée comme une attaque contre l'Amérique. Et le président citait comme preuve de cet engagement la présence des 375 000 soldats des Etats-Unis en Europe. Mais, compte tenu de cette attitude du chef américain, quel est celle de l'Europe de l'Alliance?

La situation sur le front d'Europe

Certes, les responsables américains doivent avoir la possibilité, dans le cadre de la défense commune, d'envisager toutes actions crédibles, sans pour autant aboutir à cette escalade pouvant se traduire par le suicide réciproque final, par l'arme nucléaire. Leur intérêt, comme celui des alliés européens, est donc de créer un seuil atomique le plus haut possible. D'où la nécessité de forces conventionnelles assez importantes pour éviter un recours précipité à l'arme majeure. D'où aussi l'obligation de limiter, si possible, l'aire géographique de l'action nucléaire finalement engagée. Les Américains, répète-t-on dans les milieux européens, doivent éviter tout mécanisme d'escalade pouvant conduire à l'holocauste atomique, donc recourir à des actions strictement locales ne pouvant donner lieu à la

naissance de la déflagration générale redoutée...

Mais la doctrine de la riposte graduée comporte, aux yeux de bien des Européens, certaines contradictions dans l'Alliance, puisque les intérêts en cause ne sont pas absolument les mêmes en Amérique qu'en Europe. Car les responsables américains sont des opérateurs militaires, alors que les dégâts portent sur les pays alliés. D'où la nécessité de certaines mises au point entre partenaires des deux continents.

Dans les conditions actuelles, de toute manière, la possibilité d'une limitation et d'une fin rapide d'un éventuel conflit Est-Ouest est bien incertaine. La doctrine d'une riposte flexible, dit Desmond Ball¹, ancien collaborateur de l'Institut International d'Etudes Stratégiques de Londres, est d'une application douteuse. Car il est pratiquement impossible de garder le contrôle d'une guerre nucléaire, sauf pour des interventions très limitées. Et même dans ce cas il est bien impossible de prévoir la suite des opérations. Pour lui, déjà le contrôle d'une réaction à une attaque nucléaire restreinte est très difficile et, de ce fait, des considérations sur une guerre atomique limitée ne sont que pure théorie. A vrai dire, dès 1980, dans un exposé devant le Naval War College, le ministre américain de la Défense

¹ «Can nuclear War be controlled?», par Desmond Ball, in Adelphi Papers n° 169, 1981.

Brown avait dit textuellement: «Nous n'ignorons pas les immenses incertitudes que comporte chaque engagement de forces nucléaires. Nous savons que ce qui peut commencer sous la forme d'une frappe supposée contrôlée, limitée, peut éventuellement – et à mon avis probablement – dégénérer en guerre totale nucléaire...»

Cette manière de voir est partagée par bien des experts européens. Car il est vraiment impossible de garder sous contrôle un engagement atomique. En effet, l'échange rapide des frappes nucléaires se ferait dans une grande confusion générale. Avec les moyens modernes de perturbation détenus par les deux camps – notamment pour éliminer plus ou moins les circuits de commandement et d'information des chefs concernés, même les communications par satellites – les grands responsables des actions envisagées seraient souvent mal informés sur la situation du moment et il leur serait alors difficile, sinon impossible, d'émettre des décisions en parfaite connaissance de cause. Puisqu'il en sera de même dans les deux camps, on peut s'imaginer le chaos dans lequel se poserait la question de l'emploi ou du non-emploi des moyens nucléaires, alors que celui des forces classiques s'avèrera déjà bien complexe et fréquemment défailant. Dans ces conditions, les responsables directs de certaines armes ou engins seront souvent comme désemparés à côté de leurs matériels, et qui pourrait les actionner

efficacement?

Dans ces conditions, le service et la mise en œuvre des moyens militaires modernes s'avèrent de plus en plus difficiles. Surtout pour les armes nucléaires, dont le déclenchement ne pourra être produit que sur ordre du chef d'Etat, qui hésitera toujours à déléguer son pouvoir en la matière.

C'est donc à juste titre que bien des auteurs estiment la guerre nucléaire comme une vue de l'esprit, pratiquement irréaliste. Certes, il sera bien possible, au début d'une campagne, de lancer quelques charges atomiques qui susciteront des répliques du même type. Mais ensuite la poursuite des échanges nucléaires s'effectuerait rapidement dans le plus grand désordre.

Certes, la décision de l'OTAN d'implanter sur le front d'Europe des engins de portée intermédiaire, susceptibles de neutraliser en quelque sorte les SS-20 adverses, rétablirait, sur ce théâtre, apparemment un équilibre efficace, donc une dissuasion probable. Mais le responsable soviétique, qualifié pour déclencher le tir, aura-t-il l'idée qu'une réplique occidentale à ce dernier pourrait aboutir à cet holocauste redouté par tant d'experts?

D'ailleurs la richesse des moyens, en l'occurrence, est-elle vraiment une garantie pour les pays ainsi théoriquement protégés? Certains experts européens se demandent si l'actuelle abondante implantation d'armes nucléaires sur le sol de leur pays ne concrétise pas, tout compte fait, une

immense menace pour ces derniers. C'est là l'opinion du député socialiste allemand Karsten D. Voigt, exprimée dans *Europa-Archiv*². Il ne critique pas le principe d'envoi, en Allemagne fédérale, de forces nucléaires. Mais il estime que la surabondance des moyens déjà installés ou prévus constitue un réel danger pour l'Europe alliée, pour le sol allemand notamment. Ces armes, dit-il, sont bien trop nombreuses vu leurs missions somme toute restreintes. Il se demande d'ailleurs si leur présence doit être interprétée comme une dotation très différente des forces stratégiques centrales restées, en Amérique et sur les océans, à la disposition directe de Washington, ou si elles doivent être considérées comme l'élément avancé d'une action générale dont ils assureraient la première phase. De toute manière M. Voigt craint que la bataille, en cas d'attaque, menée en Europe centrale, avec des armes classiques et nucléaires – même tactiques pour ces dernières – n'aboutisse finalement à une dévastation générale du territoire allemand.

Il est cependant à signaler qu'en cas d'emploi d'engins à rayonnement renforcé les dommages causés seraient très réduits, puisque ces moyens, mortels pour les occupants de chars

ou des hommes non abrités suffisamment, n'infligeraient à l'entourage que des dégâts réduits.

Quoi qu'il en soit, pour bien des Allemands, et surtout pour les manifestants pacifistes, la présence sur leur territoire d'engins nucléaires même tactiques concrétise la menace d'une escalade atomique. Pour M. Voigt, il serait contraire, tant à l'intérêt particulier de l'Allemagne qu'au concept de la riposte graduée, d'entasser en Europe assez de moyens nucléaires pour pouvoir bloquer, avec eux seuls, une avance soviétique. Dans ces conditions, le chiffre de 5000 ogives nucléaires lui semble trop élevé et il en est de même pour les 572 Pershing II et missiles de croisière prévus.

Pour M. Voigt, la simple présence d'un grand nombre d'armes tactiques sur le front d'Europe y constitue un risque d'escalade de la guerre nucléaire, donc de l'apocalypse finale et générale. Par contre, le grand danger de la doctrine de la dissuasion massive réside dans le fait que les moyens qui la concrétisent ne se distinguent nullement de ceux d'une agression. Dans ces conditions, le succès des négociations soviéto-américaines de Genève – en supprimant du théâtre d'Europe toutes les armes atomiques de portée moyenne – serait d'autant plus heureux qu'il éliminerait aussi bien de la sorte les éventuels instruments d'une possible agression nucléaire.

² «Das Risiko eines begrenzten Nuklearkrieges in Europa. Zur Diskussion über die westliche Militärdoktrin und den NATO-Doppelbeschluss vom Dezember 1979», par Karsten D. Voigt, in *Europa-Archiv* N° 6, 1982.

Le temps n'est plus où l'Amérique, grâce à la supériorité de ses armes nucléaires, pouvait garantir la sécurité du front de l'OTAN. Le risque d'un final holocauste des deux Grands remet en cause la survie de l'Est et de l'Ouest. D'où l'importance de ces négociations engagées à Genève entre l'URSS et les Etats-Unis. Le sous-secrétaire d'Etat américain à la Défense, M. Eagleburger, a bien exposé la mission des participants à ces pourparlers³ :

- 1 Définir le cadre dans lequel se poursuivront les négociations soviéto-américaines de limitation des armes nucléaires.
- 2 Aboutir à l'accord attendu, comportant renonciation des Etats-Unis à l'implantation, sur le front d'Europe, des Pershing II et missiles de croisière prévus, moyennant le démantèlement des SS-20 et le retrait des SS-4 et SS-5, par les autorités soviétiques.
- 3 Assurer la destruction de tous les SS-20, dont le transfert à l'Est de l'Oural laisserait subsister une menace inadmissible contre les territoires alliés d'Europe.
- 4 Réaliser un parfait équilibre nucléaire Est-Ouest sur le front d'Europe.
- 5 Instaurer des mesures de vérification, afin d'assurer le contrôle de l'exécution des obligations contractées.

³ Cf. «F.N.I.» (Forces nucléaires de portée intermédiaire), Revue de l'OTAN, février 1982, par Lawrence S. Eagleburger.

- 6 Assurer la poursuite constante des négociations sur la limitation des armements nucléaires entre URSS et Etats-Unis.

L'Union soviétique aurait voulu étendre les pourparlers en cause à toutes les armes atomiques détenues de part et d'autre. L'Amérique ne peut pas accepter cette extension, car la France refuse de participer aux discussions amorcées. En effet, le président Mitterrand, dès son arrivée au pouvoir, a précisé que le potentiel nucléaire français était nettement inférieur à ceux des deux Grands et que, par conséquent, il ne pouvait accepter une réduction de ces moyens, toutes ces armes étant indispensables à la défense propre de son pays. Il est à signaler d'ailleurs que, compte tenu de l'infériorité de sa force de frappe, la France pratique une dissuasion stratégique consistant à menacer l'adversaire de frappes nucléaires anti-cités en territoire soviétique.

Dans l'immédiat, l'URSS a soumis à ses partenaires des entretiens de Genève des propositions très différentes de celles des Etats-Unis. De toute manière les discussions en cause seront difficiles, complexes, car bien des problèmes seront à évoquer dans le cadre général des limitations à envisager. Mais le sous-secrétaire d'Etat américain à la Défense et le président Reagan lui-même espèrent bien parvenir à un accord réduisant les risques de guerre, par un sérieux abaissement des armements nucléaires des deux puissances. F.-Th. S.